

# Éducation nationale



La France et l'Allemagne entendent donner un nouvel élan à leur coopération à destination des jeunes en les sensibilisant aux valeurs communes qu'elle porte et aux opportunités qu'elle offre. Dans cet objectif, **les deux pays renforceront l'apprentissage de la langue du partenaire et la mobilité des jeunes, dans le domaine de l'enseignement général comme dans celui de la formation professionnelle**, dans le respect des différences structurelles de leurs systèmes éducatifs. Une attention particulière sera portée aux **enjeux du changement climatique et de la transition écologique**.

---

## OBJECTIF 1

### Promouvoir l'apprentissage de la langue du partenaire

La France et l'Allemagne rappellent la priorité qu'elles accordent à l'apprentissage de la langue du partenaire, au cœur de leur relation bilatérale.

**La France promeut le développement des classes bilingues** permettant l'apprentissage de l'allemand et de l'anglais dès l'entrée au collège. L'objectif est **d'ouvrir environ 1 200 classes bilingues à la rentrée 2017**, ce qui permettra de **viser un total de 540 000 élèves apprenant l'allemand au collège**, soit une augmentation de 10% par rapport 2015, en tenant compte de la 2<sup>ème</sup> langue obligatoire en classe de 5<sup>ème</sup>.

L'Allemagne veillera à maintenir et, si possible, à renforcer le nombre d'apprenants de français en Allemagne **dans l'ensemble de son système éducatif**.

Les deux pays mettront en place un **point d'étape annuel**, qui sera l'occasion de faire le bilan de la rentrée écoulée et de se fixer des objectifs précis pour la rentrée suivante. Ce point d'étape pourra avoir lieu au moment de la **journée franco-allemande du 22 janvier**.

---

## OBJECTIF 2

### Développer de nouvelles formes et de nouveaux instruments de mobilité

La France et l'Allemagne souhaitent intensifier leurs coopérations pour développer les partenariats entre classes et établissements et rendre accessibles à tous les jeunes Français et Allemands les programmes de mobilité. Les deux pays continueront de soutenir l'OFAJ dans la mise en œuvre de sa stratégie « Diversité et participation » qui vise à compter, en 2020, 20 % de jeunes ayant moins d'opportunités parmi les bénéficiaires de ses soutiens.

La France se fixe comme **objectif d'augmenter de 10% d'ici 2020 le nombre d'établissements français ayant un accord de partenariat** avec un établissement allemand (**jumelages**).

L'Allemagne développera la **sensibilisation des chefs d'établissement et la formation de leurs équipes à l'apport de la mobilité et à la culture de l'accueil** afin de renforcer les partenariats stratégiques entre Länder et académies.

Afin de développer une culture de la mobilité et la pédagogie interculturelle, la France et l'Allemagne mettront en œuvre des **actions de formation**, s'appuyant sur l'expertise de l'OFAJ, destinées aux personnels éducatifs et aux professionnels de jeunesse et de l'animation socio-éducative.

---

### OBJECTIF 3

## De nouvelles initiatives dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels et de la jeunesse

La France et l'Allemagne souhaitent développer et consolider la mobilité des jeunes de l'enseignement et de la formation professionnels, ainsi que l'éducation citoyenne.

En France, les **20 Campus des métiers et des qualifications** impliqués dans la transition énergétique (éco-industrie, bâtiment et écoconstruction, matériaux innovants...) mettront en place un partenariat et des échanges avec des établissements allemands travaillant sur les mêmes problématiques. Ces campus ont vocation à accueillir des sections franco-allemandes. La première sera créée dès la rentrée 2018. Y seront également développées des certifications complémentaires aux diplômes nationaux, comme cela a été expérimenté par l'Académie de Strasbourg avec ses partenaires du Bade-Wurtemberg dans le dispositif *Azubi Bac pro*, afin de mieux informer les jeunes et les administrations en charge de l'emploi des jeunes.

L'Allemagne augmentera substantiellement les mobilités de jeunes apprentis vers la France à travers le programme européen *Erasmus+* et les programmes bilatéraux du Secrétariat franco-allemand (SFA) et de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), mais aussi à travers la plate-forme franco-allemande *Écoles-Entreprises*.

Pour favoriser l'engagement des jeunes au service de nos valeurs, l'OFAJ conduira une expérimentation, en concertation avec les jeunes, pour créer des outils d'éducation citoyenne au bénéfice des travailleurs de jeunesse des deux pays.

---

### OBJECTIF 4

## Appel franco-allemand à des évolutions du programme *Erasmus+*

L'Europe doit aujourd'hui faire face à de redoutables défis. La mobilisation de tous les Européens – et plus particulièrement des jeunes – doit être une priorité. Dans cet esprit, la France et l'Allemagne plaideront ensemble pour une augmentation des moyens du futur programme *Erasmus+*.